



Metz, le 01/12/2016

Energie moins chère ensemble :

235 669 Euros de pouvoir d'achat économisés par les Mosellans!

Au lendemain de la clôture de la campagne « Energie moins chère ensemble », et alors que les tarifs réglementés du gaz ont augmenté de 2,6% HT ce 1^{er} décembre, l'UFC-Que Choisir de Metz se félicite que plus de 3 800 consommateurs mosellans aient exprimé le souhait de souscrire à l'offre personnalisée qui leur a été adressée, ce qui représente une économie de pas moins de 235 669 Euros pour la collectivité des souscripteurs.

44 % des inscrits ont accepté l'offre personnalisée «énergie moins chère ensemble »

Sur les 3 840 inscrits à la campagne «énergie chère ensemble », 1 701 ont exprimé le souhait de souscrire à l'offre personnalisée qui leur a été faite, soit un taux de conversion de 44 %, très supérieur au taux habituellement constaté par nos homologues européens pour de telles campagnes.

Ce succès quantitatif est aussi qualitatif, tant le montant des économies individuelles et collectives est significatif, sachant qu'il est doublé d'une sécurité juridique.

235 669 Euros d'économies...

Les enchères inversées très disputées entre les fournisseurs participants ont permis de faire émerger des offres lauréates très attractives : respectivement -23% (HT) et -17% (HT) d'économies sur le tarif réglementé du KWH de l'électricité et du gaz de septembre 2016. Ces rabais historiques ont abouti à une économie individuelle moyenne par souscripteur de 217 Euros pour l'électricité, 91 Euros pour le gaz seul et 185 Euros pour les deux énergies. En agrégeant toutes les économies individuelles opérées, c'est très exactement 235 669 Euros de pouvoir d'achat gagné par et pour les consommateurs de Moselle.

Et une sécurité juridique renforcée

Au-delà du gain en pouvoir d'achat, cette campagne permet de purger des milliers de contrats de toute clause abusive et d'offrir en outre une sécurité juridique aux souscripteurs. En effet, non seulement le contrat imposé par l'UFC-Que Choisir aux fournisseurs est sûr, mais en outre la Fédération accompagne les souscripteurs en cas d'éventuelles réclamations durant la première année du contrat.

L'UFC-Que Choisir de Metz se félicite donc du succès de cette opération au service des consommateurs et note par ailleurs avec satisfaction que, plus largement, cette campagne a permis d'éveiller les esprits quant à la possibilité, la simplicité et l'intérêt de faire jouer la concurrence tant sur le marché du gaz que de l'électricité.